



Comment se protéger des sociolectes copient mes produits

Par **qy111**, le **13/03/2011** à **00:34**

Bonjour, depuis 2 ans, je commercialise un produit innovant avec un nombre de clients et ce produit a nécessité 1 an de recherche et des dépenses importantes. mais , je n'ai pas déposé le modèle. actuellement, une autre société prétend avoir déposé modèle le même produit. comment peux je avoir la certitude que cette société a déposé le modèle et comment je peux me défendre? merci de votre réponse.

Par **mimi493**, le **13/03/2011** à **23:42**

Prenez un avocat. Tout ce qui touche à ce domaine et vues les conséquences nécessitent une aide "sur pièces" compétente.